GUY CARCASSONNE ET OLIVIER DUHAMEL

La défaite de la gauche dès le premier tour : une analyse quantitative et ses limites

Que retiendra l'histoire des élections de mars 1978 ? Sans doute : *la défaite de la gauche.* Pourquoi a-t-elle perdu ? Là-dessus, aucune certitude, ni aujourd'hui, ni demain ; des hypothèses, certes, depuis le refus du pouvoir par les communistes jusqu'au refus des communistes par les hésitants — mais rien de ferme (1). Des éclairages aussi, plus puissants lorsqu'ils ne s'affrontent pas directement au mystère en question. Les contestataires communistes nous apprennent davantage quand ils s'interrogent sur le fonctionnement de leur parti que sur l'échec électoral. Les politologues font de même, lorsqu'ils se demandent à quel moment la gauche a perdu. L'élucidation du *quand ?* avance vers la compréhension du *pourquoi ?* Dans la même démarche latérale, il n'est pas inutile de se questionner sur le *comment ?* Dans quelle mesure les résultats du premier tour ont-ils induit ceux du second, autrement dit, à quelles conditions du 12 les candidats de gauche l'ont-ils ou non emporté le 19 ?

Cette problématique a été imaginée par Frédéric Bon et Jérôme Jaffré (2). Cherchant à « préciser les règles qui permettent de déduire l'issue du scrutin au second tour des résultats obtenus par les diffé-

(1) Cela ne signifie pas que les hypothèses n'apportent beaucoup à la compréhension de la défaite de la gauche. V. notamment, Régis DEBRAY, *Lettre ouverte aux communistes et à quelques autres*, Ed. du Seuil, février 1978, qui exposa *avant* ce que d'aucuns balbutièrent *après*.

(2) Les règles de l'élection au scrutin majoritaire, *Revue française de science politique*, février 1978, n° 1, p. 5.

rents candidats au premier », les auteurs établirent que trois variables hiérarchisées déterminaient l'échec ou la victoire :

1. Le niveau de la gauche ;
2. Le niveau de la droite d'opposition ;
3. Le poids du Parti communiste au sein de l'ensemble de la gauche.

Ces variables cumulées expliquèrent les seconds tours de 1967, 1968 et 1973. 94 % des cas se laissèrent cerner par ces données quantifiées (782 duels sur 833). Ceci ne signifie nullement que les autres explications politiques aient été superflues, mais simplement qu'elles ne convinrent plus entre les deux tours. Les facteurs locaux, la personnalité des candidats, l'étiquette du représentant de la majorité, et, au-delà, le poids des diverses forces politiques, avaient produit tous leurs effets *avant le premier tour*. Le second traduisait, comme automatiquement, les données acquises, l'automatieité respectant en l'occurrenee ees règles dégagées par F. Bon et J. Jaffré.

Après avoir dit que l'essentiel se passait au premier tour, il pourrait paraître vain de revenir sur ces mécanismes d'interprétation-traduction qui conditionnent le second. Deux ou trois raisons plaident contre l'objection. La méthode imagimée par F. Bon et J. Jaffré est trop récente, vérifiée par trop peu d'élections, pour prétendre à la pérennité. La distribution des forces politiques a évolué entre 1973 et 1978, ce qui impose de modifier les variables : le centrisme d'opposition s'est rallié à la majorité, il ne saurait jouer le même rôle. Enfin, la confirmation des clivages entre ce qui est opératoire ou ne l'est pas contribuerait à la compréhension d'une élection, même s'il ne s'agissait que de mieux circonscrire l'inconnu.

Reprendre la problématique de F. Bon et J. Jaffré consiste dès lors à justifier et préciser l'affirmation suivante : la gauche a perdu le 19 mars parce qu'elle a perdu le 12. L'élucidation du *parce que ?* impose de mettre en lumière les principes qui ont déterminé l'issue.

Il serait évidemment possible de se borner fidèlement aux variables antérieurement testées. Mais clles ne proviennent que de l'intuition sélective de leurs auteurs. Chacun reste libre de tester la valeur de son choix, la vérification se chargeant de séparer l'opérationnel de l'inefficace.

Nous proposons successivement deux variables :

1. Le niveau relatif de la droite au premier tour ;
2. Les niveaux de la gauche au premier tour.

Nous préciserons ensuite pourquoi notre recherche n'a pas abouti à une troisième variable susceptible d'expliquer les cas échappant aux deux premières.

1. LA GAUCHE PERD AU SECOND TOUR SI ELLE NE DEVANCE PAS LA DROITE D'AU MOINS 2 % AU PREMIER

Soient 491 circonscriptions élisant un député. 68 d'entre elles ont désigné le leur dès le 12 mars (63 pour la majorité et 5 pour l'opposition). L'explication du second tour par le premier concerne ainsi 423 cas. Considérons comme voix de droite celles recueillies par des candidats qui ne se réclament pas de la gauche ou de l'extrême-gauche ni ne réfutent définitivement la césure idéologique. Sont ainsi répertoriés à droite (le politologue pudique dirait « non gauche »), les candidats du RPR, de l'UDF, des formations apparentées à la majorité et des mouvements d'extrême droite (3). Jobertistes, écologistes et candidates du mouvement *Choisir* sont comptés comme « divers ». La gauche, enfin, s'entend des gaullistes d'opposition, radicaux de gauche, socialistes, communistes et candidats apparentés (4) ou d'extrême-gauche.

Dans 147 circonscriptions, la gauche a perdu dès le premier tour. Le total des voix de droite, soit dépasse le total des voix de gauche, soit accuse un retard inférieur à 2 %. Le 19 mars confirme-t-il notre variable ? Oui, sauf dans cinq circonscriptions (5).

TABLEAU 1

La gauche doit devancer ses adversaires (de + de 2 %) dès le premier tour

	Circonscriptions concernées	*Droite élue au 2e tour*	*Droite battue au 2e tour*
Droites. Majorité absolue	147	143	4
Droites. Majorité relative (1)	14	14	0
Gauches. Majorité relative (1) Avance < 2 %	13	12	1
Gauches. Majorité absolue Avance < 2 %	4	4	0
Total	178	173	5

(1) Dans 60 cas, ni la droite ni la gauche n'ont, en raison du score des divers, atteint 50 %.

(3) Le RUC a également été regroupé avec la droite.
(4) Par exemple, M. Cornut-Gentille (5e des Alpes-Maritimes).
(5) Il s'agit de la 1re circonscription d'Eure-et-Loir, la 2e du Gers, la 3e du Lot-et-Garonne, la 4e du Pas-de-Calais, et la 4e de la Somme (pour cette dernière, cf. n. 6).

Ainsi la règle se vérifie-t-elle dans 97 % des cas (173 duels sur 178). *La gauche ne peut donc, au second tour :*

— *ni combler un handicap, si minime soit-il, qu'elle aurait accusé au premier tour ;*
— *ni conserver l'avance qu'elle aurait acquise, si celle-ci ne dépasse pas 2 %.*

Cette première variable ne laisse donc dans l'incertitude que 245 circonscriptions : les 245 cas dans lesquels le total des voix opposées à la gauche a été inférieur de plus de 2 % au score réalisé par cette dernière. Devancer la droite d'au moins 2 % au premier tour est pour la gauche une condition nécessaire pour l'emporter. Mais c'est une condition insuffisante. La seconde variable intervient ici. Les niveaux atteints par la gauche déterminent le résultat final.

2. LES SEUILS DE DÉFAITE INÉLUCTABLE OU DE VICTOIRE CERTAINE POUR LA GAUCHE

2.1. Les communistes et radicaux de gauche perdent au second tour lorsque les gauches étaient minoritaires au premier.

Les niveaux sont ici en cause car leur portée varie en fonction des candidats. F. Bon et J. Jaffré avaient déjà montré que les seuils de victoire certaine ou de défaite inéluctable évoluaient selon que le représentant de la gauche au second tour était communiste ou non. L'élection de 1978 le confirme.

Aucun radical de gauche n'est élu lorsque l'addition des voix de gauche reste en deçà de 50 % des exprimés du 12 mars. Il est difficile, toutefois, d'en tirer des conséquences pertinentes car s'y oppose la faiblesse de l'échantillon concerné (4 cas). Pour les communistes la pertinence du seuil ne fait en revanche aucun doute, puisque sur 22 cas on ne relève qu'une seule exception (6). Pour être précis, le seuil de défaite certaine du PCF se situe à 51,2 %.

2.2. Les socialistes perdent au second tour lorsque les gauches n'ont pas atteint 46,2 % des voix au premier tour.

Le principe est le même, ne change que le niveau. Le seuil de

(6) Encore celle-ci paraît-elle d'autant moins significative qu'il s'agit d'une circonscription qui offre de nombreuses particularités (4e Somme). Le député sortant, M. Lejeune, s'était, sous l'étiquette socialiste, constitué un véritable fief. Elu sénateur, il a, en mars, fait campagne pour le candidat du MDSF qui a sans doute bénéficié, le 12 mars, de voix de gauche, lesquelles, sont retournées le 19 à cette dernière.

TABLEAU 2

Evolution des seuils d'élection d'un député de gauche (1967-1978)

(Prolongement d'un tableau de F. BON et J. JAFFRÉ)

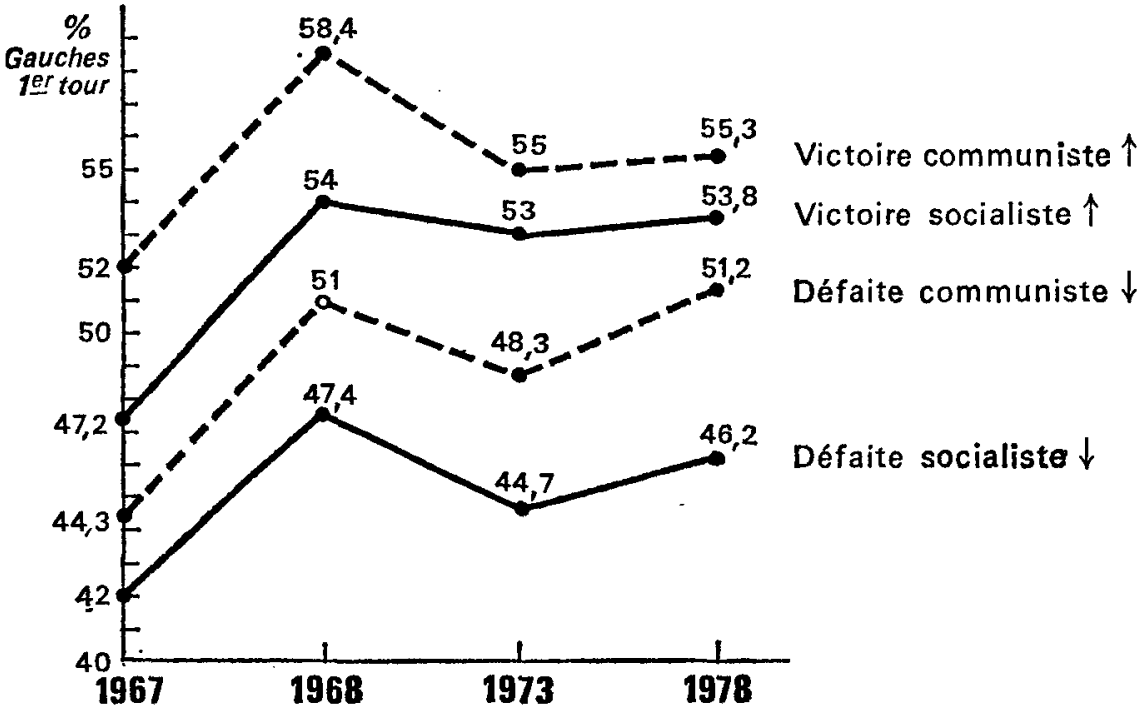

Seuil de victoire. — Pourcentage minimum de suffrages exprimés en faveur de la gauche au premier tour pour qu'elle l'emporte au second.

Seuil de défaite. — Pourcentage de suffrages exprimés en faveur de la gauche au premier tour en deçà duquel elle perd au second.

Sources : Pour les seuils antérieurs à 1978, v. Frédéric BON et Jérôme JAFFRÉ, Les règles d'élection au scrutin majoritaire, *RFSP*, février 1978, vol. 28, n° 1, graphique, p. 18.

défaite certaine du PS ne se situe pas à la barre fatidique et symbolique des 50 % mais descend à 46,2 % (7). Au-delà la compétition reste ouverte. L'électorat potentiel des socialistes dépasse donc celui des autres candidats de gauche, confirmant ce que laissaient supposer les études sur les rapports des voix.

2.3. Les candidats de gauche l'emportent au second tour lorsque les gauches ont dépassé 55,3 % des voix au premier tour.

Pendant du seuil de défaite inéluctable, le seuil de victoire cer-

(7) Nos seuils ont été établis empiriquement et non par ordinateur, ce qui permettrait peut-être de les affiner.

taine ; au-delà des 55,3 % des voix du premier tour la gauche voit, au second, son candidat devenir député quelle que soit son étiquette. Là encore il convient néanmoins de distinguer : le seuil de défaite inéluctable s'abaissait pour le PS, celui de la victoire certaine connaît un mouvement identique. Ainsi sur les 14 candidats battus bien que les gauches aient dépassé 52 % le 12 mars, 11 sont communistes, 3 socialistes, et derrière le plus malchanceux des champions du PS, on en trouve 5 encore qui sont du PC. Cela ne fait d'ailleurs que renforcer la démonstration de F. Bon et J. Jaffré qui sur les élections précédentes avaient pu mettre en évidence un seuil de victoire assurée moins élevé pour les socialistes que pour les communistes. On notera cependant que les seuils de défaite se sont éloignés entre socialistes et communistes lorsque ceux de la victoire certaine se sont resserrés.

Récapitulons pour cette dernière variable. Au-dessous de 51,2 % (46,2 % pour les socialistes), la gauche perd. Au-dessus de 55,3 % (53,8 % pour les socialistes), la gauche gagne (127 cas). Entre 51,2 % et 55,3 %, la gauche gagne ou perd. Revoilà l'incertitude, mais réduite à 103 cas.

3. VARIATIONS SUR L'INTROUVABLE

La troisième variable, celle qui expliquerait l'inexpliqué ou ouvrirait la voie à la quatrième, ne se laisse pas appréhender. Mais à défaut de savoir ce qu'elle est, au moins peut-on tenter de déceler ce qu'elle n'est pas.

3.1. L'étiquette du candidat de la majorité, globalement, ne joue pas.

Si l'on excepte les quatre circonscriptions ayant un candidat radical de gauche le 19 mars, trop peu nombreuses pour être significatives, il reste 99 duels réfractaires aux deux premières variables. Le tableau 3 fait le compte des face à face et de leurs effets.

L'absence de tout effet de l'étiquette majoritaire entre les deux tours est donc démontrée. Les taux de réussite obtenus par les socialistes sont identiques, que leur adversaire soit RPR ou UDF. Ceux réalisés par les communistes ne varient pas, que leur vis-à-vis soit chiraquien ou giscardien. Certes les taux ne sont pas exactement les mêmes puisque le nombre de duels avec le RPR n'équivalait pas précisément à celui avec l'UDF. Mais l'identité se démontre aisément. Il suffit de calculer les taux de réussites socialiste et communiste sans tenir compte de la distinction RPR/UDF (on obtient respectivement 70 % pour le PS et 48,7 % pour le PC), puis d'appliquer ces taux

aux quatre types de duels et de comparer les résultats théoriques avec les résultats réels. Le postulat de l'identité d'efficacité entre RPR et UDF se confirme sans exception. Le PS aurait dû obtenir 19,6 élus face au RPR, il en obtient 20 ; 22,4 face à l'UDF, il en obtient 22. Le PC devait l'emporter dans 10,2 cas face au RPR, il a connu 10 victoires ; 8,8 face à l'UDF, il gagne 9 fois. Entre les deux tours l'étiquette du candidat de la majorité n'influe pas sur la décision finale. C'est le triomphe du bonnet blanc.

TABLEAU 3

RPR = UDF. *L'étiquette majoritaire n'influe pas entre les deux tours*

Duels	*Cas incertains*	*Gauche élue*	*Gauche battue*	*Taux de réussite* (%)
PS/RPR	28	20	8	71,4
PS/UDF	32	22	10	68,7
PS/Majorité	60	42	18	70
PC/RPR	21	10	11	47,6
PC/UDF	18	9	9	50
PC/Majorité	39	19	20	48,7
Gauche/RPR	49	30	19	61,2
Gauche/UDF	50	31	19	62
Gauche/Majorité	99	61	38	61,6

3.2. Les abstentions sont contradictoires et les « divers » divers.

Partout, ou quasiment, les votants ont été plus nombreux le 19 mars que le 12, et la gauche tantôt perd et tantôt gagne. S'attache-t-on à l'importance numérique des différences de taux de participation que l'on n'y trouve aucune issue cohérente. Sauf à pousser l'analyse au niveau du bureau de vote, il ne paraît pas possible de déceler où vont les préférences des abstentionnistes repentis. Leur nombre ne pouvant y aider, peut-être leurs habitudes. Mais on les voit, selon les endroits, voler au secours du député sortant ou courir lui porter l'estocade. Il semble décidément qu'ils n'aient d'autre objectif commun que le désespoir des chercheurs.

La même remarque et une égale aigreur s'adressent aux mystérieux « divers ». On constate qu'à plusieurs reprises la gauche a été renforcée, le 19 mars, d'un nombre de voix supérieur à celui des nou-

veaux votants. Les abstentionnistes ne pouvant expliquer ces gains, les « divers » y pourvoient. De même n'est-il pas impossible qu'ils aient parfois rejoint le candidat de gauche et ainsi dissimulé de mauvais reports entre PS et PC. Mais là non plus, pas de règle (8).

3.3. L'existence de primaires au sein de la majorité ne fournit qu'une indication partielle.

Sur les 99 cas, 66 ont connu des primaires. 49 ont donné lieu à une victoire de la gauche et 17 à une victoire de la droite. Apparaît ainsi une tendance, mais non une variable (laquelle compterait alors 25 % d'exceptions).

En fait, de quelque côté que l'on se tourne, on se heurte à l'impossibilité d'une démonstration. La troisième variable est notre quatrième dimension, le théorème interdit.

Il semble donc difficile de trouver dans les résultats du premier tour une variable permettant de trancher la centaine de cas encore incertains. La recherche de déterminants quantifiables s'orientera alors avant le premier tour. Le champ des variables concevables s'élargit alors considérablement, depuis la sociologie des candidats ou des électeurs jusqu'à l'intégration de résultats électoraux antérieurs.

Ce blocage dans l'élucidation chiffrée des résultats impose une conclusion nuancée. Tout est joué le 12 mars pour 79 % des circonscriptions. Les apports incontestables de la méthode de F. Bon et J. Jaffré sont donc partiellement vérifiés. Mais les résultats du premier tour ne parviennent pas toujours à indiquer le vainqueur du second. La vie politique a fait disparaître leur troisième variable (le centre d'opposition) sans la remplacer. L'accentuation de la bipolarisation a contribué, en 1978, à rendre le résultat final plus incertain. Et l'analyse qualitative de reprendre ses droits.

La gauche a perdu le 19 mars *parce qu'*elle avait perdu le 12 ; soit. Mais le *parce que* n'est pas chiffrable dans 20 % des cas. Il n'est donc pas absolument inéluctable. Et ce doute aurait pu être suffisant pour changer l'issue du scrutin. Autrement dit, le noyau dur du mystère demeure.

(8) Jean CHARLOT a certes montré que le mouvement des abstentionnistes entre les deux tours profitait à la droite (+ 1 % des exprimés), de même que les désertions (+ 1,4 %), celui des divers favorisant la gauche (+ 1,8 %). Mais ces tendances moyennes n'offrent pas une variable opérationnelle au niveau des circonscriptions. V. C'est au premier tour que la gauche a perdu, *Le Point*, 27 mars 1978, n° 288.

TABLEAU 4

Récapitulatif : l'issue du second tour déterminée par les résultats du premier tour

423 CAS A ÉTUDIER :
491 circonscriptions ; 68 élus au premier tour

178 DÉFAITES EXPLIQUÉES PAR LA PREMIÈRE VARIABLE :

GAUCHE DEVANCÉE PAR DROITE OU LA DEVANÇANT DE MOINS DE 2 %

143 défaites car droites > 50 % le 12 mars (1)
14 défaites car total droites > total gauches le 12 mars
16 défaites car gauches > droites mais de — de 2 % le 12 mars (2) (3)

15 DÉFAITES EXPLIQUÉES PAR LA DEUXIÈME VARIABLE :

NIVEAUX DES GAUCHES TROP FAIBLES QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DES DROITES

15 défaites du PC car gauches < 51,2 % le 12 mars
0 défaite du PS et du MRG car déjà expliquées par la première variable

127 VICTOIRES EXPLIQUÉES PAR LA DEUXIÈME VARIABLE :

NIVEAUX DES GAUCHES GARANTISSANT LE SUCCÈS

62 victoires du PC car gauches > 55,3 % le 12 mars
56 victoires du PS car gauches > 53,8 % le 12 mars
9 victoires du MRG car gauches > 52,3 % le 12 mars

103 CIRCONSCRIPTIONS INCERTAINES (4)

PC car gauches entre 50,2 % et 55,3 % le 12 mars
PS car gauches entre 46,2 % et 53,8 % le 12 mars
MRG car gauche entre 50 % et 52,3 % le 12 mars

(1) Quatre exceptions, cf. n. 5.
(2) Une exception, cf. n. 6.
(3) Dans quatre des seize cas visés, la gauche avait même dépassé 50 %.
(4) Ces exceptions sont répertoriées en annexe.

Annexe

Les 103 vainqueurs du 19 mars, incertains le 12 mars

Aisne (5e)	UDF
Allier (1re)	RPR
Alpes Haute-Prov. (1re)	MRG
Alpes Haute-Prov. (2e)	PCF
Ardennes (1re)	PCF
Ardennes (3e)	RPR
Bouches-du-Rhône (9e)	PS
Calvados (1re)	PS
Charente (1re)	PS
Charente (2e)	RPR
Charente (3e)	PCF
Charente-Maritime (3e)	PS
Charente-Maritime (4e)	PS
Cher (1re)	UDF
Cher (2e)	RPR
Cher (3e)	RPR
Corrèze (1re)	RPR
Haute-Corse (2e)	RPR
Côtes-du-Nord (1re)	UDF
Côtes-du-Nord (4e)	PCF
Côtes-du-Nord (5e)	PS
Creuse (1re)	RPR
Dordogne (1re)	RPR
Drôme (1re)	PS
Drôme (2e)	PS
Eure (2e)	PS
Finistère (4e)	PS
Gard (1re)	PCF
Gard (2e)	PCF
Haute-Garonne (1re)	PS
Haute-Garonne (2e)	PS
Haute-Garonne (3e)	PS
Gironde (3e)	PS
Gironde (9e)	RPR
Gironde (10e)	PS
Hérault (1re)	UDF
Indre (1re)	RPR
Indre (2e)	UDF
Indre (3e)	RPR
Indre-et-Loire (2e)	UDF
Isère (1re)	UDF
Isère (4e)	PS
Isère (5e)	PS
Isère (6e)	PS
Landes (1re)	PS
Landes (3e)	PS
Loire (3e)	UDF
Loire (4e)	PCF
Loire (5e)	PS
Loire-Atlantique (2e)	PS
Loire-Atlantique (3e)	PS
Lot-et-Garonne (1re)	PS
Manche (5e)	PS
Haute-Marne (2e)	RPR
Meurthe-et-Moselle (1re)	UDF
Meurthe-et-Moselle (2e)	UDF
Meuse (1re)	UDF
Morbihan (6e)	UDF
Moselle (1re)	PS
Nord (7e)	PS
Nord (10e)	PS
Nord (16e)	RPR
Nord (19e)	PCF
Oise (2e)	PS
Oise (3e)	PCF
Oise (4e)	RPR
Puy-de-Dôme (4e)	UDF
Pyrénées-Atlantiques (1re)	PS
Hautes-Pyrénées (1re)	PS
Pyrénées-Orientales (1re)	PCF
Rhône (10e)	UDF
Haute-Saône (2e)	UDF
Saône-et-Loire (3e)	PS
Saône-et-Loire (4e)	RPR
Saône-et-Loire (5e)	PS
Savoie (1re)	PS
Savoie (3e)	PS
Seine-Maritime (9e)	PCF
Somme (2e)	RPR
Somme (3e)	PCF
Vaucluse (3e)	PCF
Vienne (1re)	PS
Paris (9e)	RPR
Paris (13e)	PCF
Paris (14e)	PS
Paris (16e)	RPR
Paris (27e)	UDF
Paris (28e)	UDF
Paris (30e)	UDF
Paris (31e)	PCF
Seine-et-Marne (1re)	PS
Yvelines (3e)	PS
Yvelines (8e)	UDF
Essone (1re)	PCF
Essonne (4e)	PCF
Hauts-de-Seine (3e)	PCF
Hauts-de-Seine (11e)	PCF
Seine-Saint-Denis (9e)	PCF
Val-de-Marne (4e)	PS
Val-d'Oise (1re)	PS
Guadeloupe (2e)	PS
Saint-Pierre-et-Miquelon	PS
Vaucluse (1re)	PS

N.B. — Dans tous les cas étudiés, l'étiquette UDF a été comprise *lato sensu* et attribuée aux « divers majorité » comme au CNIP.